

**Procès-verbal  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
De l'École de la Haute-Ville**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS  
ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE**

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le 2 octobre 2017 à 19 h à la bibliothèque de l'école de la Haute-Ville.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Monsieur André Godard, PRÉSIDENT du conseil d'établissement  
Madame Annie Faille, enseignante  
Madame Claudette Lacasse, enseignant  
Madame Manon Gouin, parent  
Madame Sonia Archambeault, parent  
Madame Peggy Tilloy, parent  
Madame Isabelle Marchand, parent  
Madame Lyne Gladu, personnel de soutien  
Madame Marcelle Télémaque, professionnel

**PARTICIPAIENT ÉGALEMENT**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice  
Madame Catherine Bombardier, secrétaire de gestion

**ÉTAIENT ABSENTS**

Madame Lucie Felteau, enseignante

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 h 01 ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Monsieur André Godard, président du conseil d'établissement (C.É.), accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

**2. MOT DU PRÉSIDENT**

Aucun mot du président lors de cette séance du conseil d'établissement.

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur André Godard, président, demande s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour aux membres du C.É.

CÉ # 17-18-015 Il est proposé par madame Marcelle Télémaque  
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 6 SEPTEMBRE 2017**

Monsieur André Godard, président, demande aux membres du C.É. s'ils ont bien pris connaissance du document et s'il y a des modifications à y apporter.

CÉ # 17-18-016 Il est proposé par madame Isabelle Marchand  
Et appuyé par madame Sonia Archambeault

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 6 septembre 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 SEPTEMBRE 2017**

Aucun suivi au procès-verbal lors de cette séance.

**6. PAROLE AU PUBLIC**

Aucune parole au public pour cette séance du C.É.

**Procès-verbal  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
École de la Haute-Ville**

**7. BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, réitère les informations concernant l'utilisation du budget du C.É. pour l'année 2017-2018. Ce dernier peut être utilisé pour défrayer les coûts de gardiennage ou de déplacement encourus par la présence du membre à la séance.

CÉ # 17-18-017 Il est proposé par madame Manon Gouin  
Et appuyé par madame Claudette Lacasse

QUE le budget du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8. ACTIVITÉS PARASCOLAIRES**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente le document en lien avec les activités sportives parascolaires offertes pour l'année scolaire 2017-2018.

CÉ# 17-18-018 Il est proposé par madame Peggy Tilloy  
Et appuyé par madame Isabelle Marchand

QUE la proposition d'activités parascolaires soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**9. RECONDUIRE PARTENARIATS « Option + » 2018-2019**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du C.É. que les partenaires seront les mêmes pour l'année scolaire 2018-2019, mais qu'à partir de l'an prochain, il faudra que l'école aille en appels d'offre pour le choix des partenaires d'Option +.

Le conseil d'établissement est conscient qu'il doit se soumettre aux règlements et lois en vigueur, il tient toutefois à mentionner qu'il émet certaines réticences par rapport aux appels d'offres versus la continuité avec les partenaires actuels. En effet, plusieurs partenaires sont choisis pour les expertises et expériences aux programmes Option Plus.

CÉ# 17-18-019 Il est proposé par madame Manon Gouin  
Et appuyé par madame Marcelle Télémaque

QUE la reconduction des partenaires d'Option + pour l'année scolaire 2018-2019 soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉ À LA MAJORITÉ

**10. CRITÈRES D'ADMISSION ET TARIFICATIONS DES OPTIONS + 2018-2019**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du C.É. des tarifs des partenaires d'Option + ainsi que les critères de sélection pour l'année scolaire 2018-2019.

CÉ# 17-18-020 Il est proposé par madame Peggy Tilloy  
Et appuyé par madame Claudette Lacasse

QUE la tarification et les critères de sélection des Options + 2018-2019 soient approuvés tels que présentés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**11. PROJETS D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES EN DEHORS DE L'HORAIRE ET DE L'ÉCOLE ET  
CAMPAGNES DE FINANCEMENT**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente les projets de sorties éducatives et de campagne de financement aux membres du C.É.

CÉ# 17-18-021 Il est proposé par madame Manon Gouin  
Et appuyé par madame Isabelle Marchand

QUE les projets d'activités éducatives et de campagne de financement présentés soient approuvés tels que présentés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**École de la Haute-Ville**

**12. PORTES OUVERTES 4 OCTOBRE 2017**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, invite les membres du C.É. aux portes ouvertes de l'école de la Haute-Ville le mercredi 4 octobre 2017 de 18h à 19h30. Celle-ci mentionne également qu'il y a recherche de solutions concernant la problématique de stationnement versus les travaux de réfection sur la rue Lansdowne.

**13. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

Monsieur André Godard, parent, délégué au comité de parents de la Commission scolaire, informe les membres du C.É. qu'à la dernière séance du comité il a été question des postes qui seront en élection cette semaine. Il a également été question de l'entrée scolaire 2017 pour le service des transports de la commission scolaire (C.S.). Seulement 100 cas problèmes ont été répertoriés sur environ 14 000 élèves transportés sur le territoire de la C.S.

**14. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance lors de cette séance.

**15. QUESTIONS À L'ÉTUDE**

Aucune question à l'étude lors de cette séance.

**16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 h 49.** La prochaine rencontre aura lieu le lundi 6 novembre à 19 h.

Tous les sujets, à l'ordre du jour, ayant été traités,

CÉ # 17-18-022

IL EST PROPOSÉ par madame Annie Faille  
ET APPUYÉ par madame Isabelle Marchand

QUE la séance soit levée, à 19 h 49

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

Direction

---

Présidence